

CAHIER SPECIAL DES CHARGES GIN23008-10006

Marché de services pour la sélection d'un prestataire en vue de la mise en œuvre du programme FIERE BOOST – accompagnement de 30 PME vers l'accès au financement et à l'investissement.

N°	Questions	Réponses
1	<p>Pour nous aider à mieux comprendre les choix en matière de passation de marchés publics, qu'est-ce qui motive le lancement d'un nouveau marché plutôt que de passer par le contrat cadre existant (en direct ou par mise en concurrence) dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre ?</p> <p>—</p>	<p><i>Les prestations attendues au titre du marché GIN23008-10006 dépassent clairement le périmètre du lot 7 de l'accord-cadre BXL12508.</i></p> <p><i>Ce marché concerne en effet la mise en œuvre complète d'un accompagnement structuré, durable et intensif de 30 PME pendant 24 mois. Il ne s'agit pas de simples prestations d'appui technique ponctuel visant un expert, mais d'un pilotage complet de programme, avec :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire dédiée,</i> • <i>une présence soutenue sur le terrain pendant toute la durée du projet 24 mois,</i> • <i>le coaching individualisé des entreprises en présentiel,</i> • <i>la coordination de livrables structurés,</i> • <i>et une gestion opérationnelle intégrée sur place.</i> <p><i>Aussi :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le marché GIN23008-10006 porte sur une mission complète de mise en œuvre opérationnelle, prévoyant un volume de 850 jours-homme et une dynamique de suivi sur le terrain sur 24 mois.</i> • <i>Inversement, concernant le Lot 7, il s'agit avant tout de faire intervenir des expertises ponctuelles dans la logique d'un accompagnement technique ciblé ne répondant pas à la complexité ni à l'ampleur du mandat dans le cadre de FIERE BOOST.</i>

2	<p>Bonjour</p> <p>Nous souhaitons prendre part au marché de service pour le recrutement d'un prestataire en vue de la mise en œuvre du Programme FIERE BOOSTE- accompagnement de 30 PME vers l'accès au financement et à l'investissement.</p> <p>Nous nous sommes connectés sur microsoft Teams ce matin via le lien indiqué sur le dossier pour suivre la réunion mais elle n'a pas été lancée. A-t-elle été reportée à une date ultérieure ? Bien à vous</p>	<p><i>Bonjour monsieur,</i></p> <p><i>La réunion d'information s'est bien tenue hier à 10h. Elle était enregistrée et vous pouvez accéder à l'enregistrement via ce lien : ici</i></p> <p><i>Cordialement,</i></p>
3	<p>Dans la proposition technique, il est indiqué que le soumissionnaire doit démontrer :</p> <p>une capacité à mobiliser un réseau diversifié d'acteurs de l'écosystème entrepreneurial et financier (banques, fonds, plateformes B2B, réseaux export, clusters sectoriels) pour faciliter l'accès au financement et aux débouchés commerciaux des entreprises. Comment cette capacité doit-elle être démontrée ?</p>	<p><i>Cette capacité peut être démontrée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Des références concrètes de programmes antérieurs dans lesquels le prestataire a facilité des mises en relation ou levées de fonds auprès de banques, fonds ou investisseurs ;</i> • <i>La liste d'acteurs partenaires (formels ou informels) avec lesquels le prestataire collabore régulièrement (fonds, plateformes, clusters...) – y compris en Guinée ou en Afrique de l'Ouest ;</i> • <i>Des lettres de collaboration ou d'intention ou des preuves d'accords antérieurs ;</i> <p><i>La description d'événements de type pitch, B2B, forums coorganisés ou animés dans des programmes précédents.</i></p>

Nº	Questions	Réponses
4	une capacité démontrée à mobiliser des réseaux régionaux et à ouvrir des perspectives d'intégration sous régionale pour les PME (accès à des marchés, investisseurs) ; Comment cette capacité dit-elle être démontrée ?	<p>Cette capacité peut être démontrée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>La participation active ou le partenariat dans des réseaux régionaux</i> (comme l'African Business Angels Network, Investisseurs & Partenaires, Tony Elumelu Foundation, AfricArena, etc.) ; • <i>Des références de programmes ayant permis à des PME d'accéder à des marchés régionaux ou d'attirer des capitaux hors Guinée</i> (ex : PME connectée à un acheteur ou fonds basé au Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina...) ; • <i>La capacité à organiser ou intégrer des missions régionales, des pitchs transfrontaliers ou forums export</i> ; • <i>Une base de contacts d'investisseurs ou acheteurs régionaux</i> pouvant être activée dans le cadre du programme.
5	En outre, pour le diagnostic des PMEs, et en fonction des résultats, est-ce que la seule option de viabilité serait de faire recours aux Banques, fonds d'investissement ? Si les associés de la PME sont prêts à injecter des capitaux frais (recapitalisation), cette option est-elle envisagée dans ce projet ?	<p>Oui, la recapitalisation par les associés est tout à fait envisageable dans le cadre du programme, dès lors qu'elle résulte du diagnostic et contribue à renforcer la viabilité ou l'attractivité de la PME pour un éventuel financement structurant.</p>
6	Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) stipule que "le soumissionnaire doit avoir réalisé au cours des trois derniers exercices (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à 500 000 €". Nous souhaiterions savoir si ce montant sera calculé sur la base du chiffre d'affaires cumulé des deux entités du groupement, ou si chaque entité doit individuellement justifier de ce résultat.	<p>C'est la première option, on cumule les chiffres d'affaires des différentes entités du groupement.</p>
7	Un soumissionnaire étranger sans présence économique en Guinée est-il éligible à soumissionner, tout en sous-traitant une partie des travaux à des partenaires locaux, afin de tirer parti de leur expertise et présence sur le terrain ?	<p>Comme mentionné au paragraphe 3.4.9.2 du CSC, « Dans un souci de pérennité, une présence en Guinée ou un partenariat actif avec une structure locale est requise. Les soumissionnaires internationaux doivent donc se mettre en groupement avec un cabinet/une firme guinéenne pour que leur offre soit recevable. »</p>

8	Dans ce cas, serions-nous exonérés de TVA dans la mesure où les services seraient exportés vers la Guinée ? Cette approche est-elle compatible avec la clause d'exonération fiscale prévue dans le cadre des projets Enabel ?	<p><i>S'agissant d'un marché de services, c'est la retenue à la source de 15% qui sera appliquée aux entreprises n'ayant pas une domiciliation fiscale en Guinée ou dans un pays ayant un accord de non double imposition avec la Guinée. Les prix doivent être libellés en €/HTVA et tenir compte de cette retenue.</i></p> <p><i>La clause d'exonération des taxes (paragraphe 3.4.5 du CSC) s'adresse spécifiquement aux firmes guinéennes.</i></p>
9	Concernant les garanties de bonne exécution, celles-ci doivent-elles nécessairement être émises par une banque guinéenne, ou peuvent-elles provenir d'un établissement bancaire situé dans la juridiction du soumissionnaire ?	<i>Elle peut être émise par une banque du pays du soumissionnaire.</i>
10	Déclaration des activités de traitement des données à caractère personnel opérées par notre société basée en France = est-ce à traiter au moment de la proposition ou uniquement si nous sommes retenus ?	<i>La clause GDPR concerne l'adjudicataire. Elle sera donc traitée après l'attribution du marché.</i>
11	Impact TVA : le leader du consortium est une association loi 1901 (non assujettie à la TVA), et les autres membres du consortium sont des entreprises. Comment est comptabilisé l'impact TVA dans votre évaluation ?	<i>L'évaluation (financière) est faite sur le prix HTVA.</i>
12	L'offre financière doit être rédigée HT ou incluant la TVA ? Pourriez-vous clarifier le point suivant car nous ne sommes pas certains de comprendre cette phrase : "La taxe sur la valeur ajoutée fait l'objet d'un poste spécial de l'inventaire, pour être ajoutée au montant de l'offre. Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public conformément aux dispositions du CSC GIN 23008-10006, aux prix suivants, exprimés en euros et hors TVA Pourcentage TVA :%."	<i>L'offre financière doit inclure tous les impôts/taxes à l'exclusion de la TVA.</i>
13	5 à 6 Experts doivent être présentés pour l'offre. Est-ce possible pour le poste de coordination de proposer 2 personnes : un Chef de mission senior en coordination générale, et un adjoint chef de mission ? Dans la positive, comment sera évaluée cette position, et ces experts ?	<i>Il vous appartient de déterminer la meilleure organisation (notamment en proposant du personnel d'appui) pour mener à bien les prestations objet du marché. Toutefois, seul.es les expert.es principaux.ales exigé.es dans le CSC seront évalué.es. Le cas échéant, 1 seul CV sera évalué pour le poste de chef.fe de mission/coordinateur.trice.</i>

14	<p>Nous ne sommes pas certains de comprendre "Montant de l'enveloppe mis à disposition pour les assistances techniques :</p> <p>Une enveloppe d'environ 25 000 euros TTC par entreprise est prévue pour financer l'ensemble des appuis techniques nécessaires tout au long du programme. Ce montant couvre les interventions liées à la structuration de l'entreprise (diagnostic, plan d'action, organisation), à la préparation, à la levée de fonds (business plan, pitch deck, modélisation financière, mise en relation) ainsi qu'au renforcement durable des capacités internes (gestion, gouvernance, outils de suivi). L'objectif est de rendre chaque PME « investment ready » et capable de croître de manière pérenne.</p> <p>Est-ce que cela veut dire que notre proposition est à inclure dans ces budgets (ne pas dépasser ce plafond) ? Ou est-ce que cela veut dire qu'en plus de notre mission (budget à part pour couvrir les honoraires, per diems, frais, etc. de nos experts), les PME disposeront chacune de 25 000 € ?</p>	<p><i>Non, chaque PME ne recevra pas un montant de 25 000 €. Les 25 000 € sont une estimation du coût du programme d'accompagnement par PME (donc de l'expertise). Ainsi, votre proposition financière devra en tenir compte (voir aussi paragraphe 3.4.4 éléments inclus dans le prix).</i></p>
15	<p>Je vous remercie pour ce retour qui nous permettra d'aligner notre offre selon vos attentes.</p> <p>Si l'expertise est estimée à 25.000€/PME, est ce que cela voudrait dire que le budget estimé pour ce marché est d'environ 750.000 <u>€</u> ?</p>	<p><i>Le budget prévisionnel du marché est confidentiel.</i></p>
16	<p>Par rapport au point 3.4.5 Clause d'exonération des taxes : cela concerne-t-il les prestataires étrangers (non guinéens) ? Si oui, quels sont les impôts, taxes et charges imposées par la législation fiscale guinéenne qui sont concernés par l'exonération ? Cela inclut-il la retenue à la source ?</p>	<p><i>Cette clause concerne les entreprises locales (guinéennes).</i></p>
17	<p>Par rapport au point 3.4.6 - Introduction des offres. Merci de confirmer que le dépôt des offres électroniques (par e-mail) n'est pas une option recevable. A noter que ceci complique la logistique pour les opérateurs basés à l'étranger, et leur laisse moins de temps. N'ayant aucune emprise sur les délais nécessaires aux sociétés de courrier express pour délivrer l'offre, serait-il possible de nous fixer un délai maximal pour l'envoi ?</p>	<p><i>En effet, le dépôt des offres électroniques par mail n'est pas autorisé. En ce qui concerne le délai maximal pour l'envoi, comme indiqué au paragraphe 3.4.6 du CSC, « Une offre reçue tardivement est acceptée pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas encore conclu le marché et que l'offre ait été envoyé par courrier recommandé, au plus tard le quatrième jour précédent la date de l'ouverture des Offres (Articles 57 et 87 de l'AR passation). »</i></p> <p><i>PS : veuillez toutefois noter qu'un corrigendum qui, entre autres, prolonge le délai de réception des offres jusqu'au 27 juin 2025 à 11h UTC, sera publié (et vous sera envoyé) demain.</i></p>

18	<p>Dans le cas d'un groupement international, vu les délais, il ne nous sera pas possible d'apposer les signatures manuscrites originales de chaque représentant des membres du groupement au niveau de l'accord de groupement. Par conséquent, et conformément aux usages en vigueur pour ce type de marché public, merci de confirmer que les signatures scannées sont autorisées. Un original pourra toujours être fourni subséquemment. A défaut, merci de nous préciser une alternative réaliste.</p>	<p><i>Les signatures scannées sont acceptées sur les documents tels que l'accord de groupement ou les différents formulaires d'identification. Cependant, le représentant du chef de file devra OBLIGATOIREMENT apposer sa signature manuscrite originale sur le formulaire d'offre prix.</i></p>
19	<p>Dans le cas d'un groupement, merci de confirmer que seul le chef de file signe tous les documents/formulaires/déclarations (avec signature manuscrite originale) et fournit les coordonnées bancaires pour les paiements. Ou bien chaque membre du groupement doit remplir les formulaires (avec acceptation des signatures électroniques / scannées) ?</p>	<p><i>Chaque membre du groupement doit remplir les formulaires d'identification, de capacité économique et financière et de références du soumissionnaire ainsi que les 2 déclarations et le DUME (voir corrigendum pour le DUME - les signatures électroniques/scannées sont acceptées sur ces documents). En ce qui concerne les coordonnées bancaires pour les paiements, un seul compte suffit évidemment.</i></p>
20	<p>Dans le cas d'un groupement, faut-il que chaque membre fournisse un extrait de casier judiciaire du gérant de la société ; une Attestation de régularité des cotisations sociales et une Attestation de régularité des cotisations fiscales ? Ou seul le chef de file doit les fournir ?</p>	<p><i>Oui, chaque membre du groupement est tenu de fournir ces documents.</i></p>
21	<p>Le membre d'un groupement peut-il valablement faire valoir les expériences des experts qu'il positionne pour ce marché ?</p>	<p><i>Pouvez-vous mieux préciser cette question svp ?</i></p>
22	<p>Faut-il impérativement que le Chef d'Equipe soit basé en Guinée ?</p>	<p><i>Non, mais ce serait souhaitable.</i></p>
23	<p>ENABEL envisage-t-elle de se positionner en tant qu'investisseur potentiel dans les entreprises sélectionnées ?</p>	<p><i>Non !</i></p>

24	Est-il attendu de prioriser les entrepreneurs déjà présents dans la base de données ou le réseau actuel d'ENABEL ?	<i>Non, pas spécifiquement.</i>
25	Compte tenu du critère exigeant un chiffre d'affaires minimum de 300 000 000 GNF pour les entreprises ciblées, existe-t-il une préférence concernant la taille (petite, moyenne ou grande) des entreprises ? Y a-t-il également des profils d'entrepreneurs spécifiques à privilégier ?	<i>La cible ce sont les PME (voir paragraphe 5.4 du CSC, notamment le point GROUPES CIBLES). Les PME évoluant dans les secteurs cités dans les TdR (hospitalité & tourisme, villes durables, digital...)</i>
26	Le financement envisagé est-il strictement limité à des investissements en dette et en capital, ou d'autres formes comme le financement fournisseur, le financement du commerce ou d'autres mécanismes innovants peuvent-ils également être envisagés ?	<i>D'autres mécanismes de financements innovants sont tout à fait envisageables dans le cadre du programme, dès lors qu'ils résultent du diagnostic et contribuent à renforcer la viabilité ou l'attractivité de la PME pour un éventuel financement structurant.</i>
27	Pourriez-vous préciser si les coûts liés à la communication et à la logistique dans le cadre de l'assistance technique doivent être inclus dans la proposition, ou s'ils seront traités séparément ?	<i>Comme indiqué dans les TdR (paragraphe 5.4 du CSC), toutes les activités de communication et d'évènementiel prévues dans le cadre du programme seront pris en charge par Enabel sur le plan logistique et budgétaire. Ces frais ne doivent donc pas être inclus dans la proposition financière.</i>
28	Etant donné que le régime LMD est en vigueur en Guinée, nous souhaiterions savoir si le niveau BAC+4 exigé correspond à une licence ou à un Master 1 ?	<i>Le niveau BAC+4 correspond à une Maîtrise sur l'ancien système et un Master 1 sur l'actuel</i>
29	Pourriez-vous préciser ce que vous entendez par "à destination des PME" dans la description des domaines de formation requis ?	<i>La mention "à destination des PME" est liée au dernier domaine d'étude cité à savoir stratégie d'entreprise</i>
30	Un Master 1 validé sans soutenance de mémoire peut-il être considéré comme éligible ?	<i>La soutenance du mémoire du Master ne se faisant qu'en M2, une attestation de niveau M2 est acceptable</i>

31	<p>S'agissant des documents administratifs requis, nous souhaiterions savoir si les bilans financiers des années 2022, 2023 et 2024 doivent impérativement être définitifs ? En effet, selon la législation en vigueur en Tunisie, le bilan 2024 ne sera finalisé qu'à la fin du mois de juin.</p> <p>Serait-il possible de fournir un bilan provisoire pour 2024 ou à défaut, soumettre les bilans de 2021, 2022 et 2023 ? Par ailleurs, ces documents doivent-ils être transmis par l'ensemble des membres du groupement ou uniquement par le chef de file ?</p>	<p><i>Dans ce cas, il vous est possible de fournir les bilans validés de 2021, 2022 et 2023. Par ailleurs, ces documents doivent être fournis par chaque membre du groupement</i></p>
32	<p>Nous souhaiterions obtenir une estimation du volume d'intervention attendu pour les experts, exprimés en homme-jours ou homme-mois, afin de calibrer au mieux notre offre technique et financière.</p>	<p><i>Le choix est laissé aux soumissionnaires de ventiler les 850 personnes/jours aux différentes expertises à mobiliser</i></p>
33	<p>Nous aimerais connaître le budget alloué à ce marché, afin d'élaborer une offre financière cohérente et alignée à vos attentes.</p>	<p><i>Le budget prévisionnel du marché est confidentiel</i></p>
34	<p>Est-il possible d'ajouter d'autres experts en complément de ceux explicitement mentionnés dans les Termes de Référence, si cela permet de renforcer la qualité de la mise en œuvre ?</p>	<p><i>Il vous appartient de déterminer la meilleure organisation (notamment en proposant du personnel d'appui) pour mener à bien les prestations objet du marché. Toutefois, seul.es les expert.es principaux.ales exigé.es dans le CSC seront évalué.es</i></p>
35	<p>Afin de pouvoir soumettre une offre à la hauteur de vos attentes et pleinement conforme aux exigences du marché, nous souhaiterions solliciter une extension du délai de soumission.</p>	<p><i>Un corrigendum qui, entre autres, prolonge le délai limite de soumission des offres au 27 juin 2025 à 11h UTC est en finalisation. Il sera publié demain et vous sera également envoyé</i></p>